GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

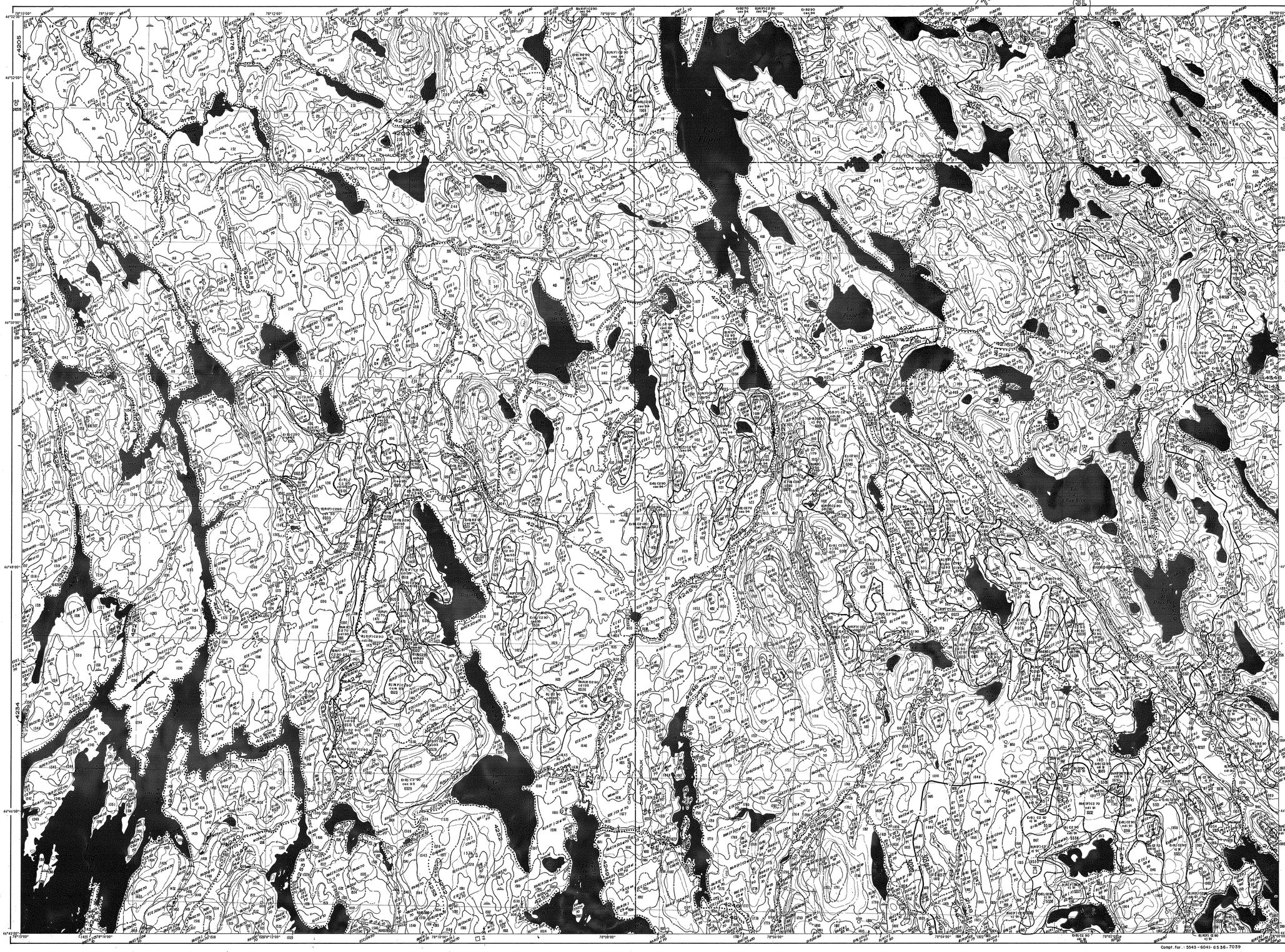

Compt. for. : 5543 - 6041 - 6536 - 7039

A jour : avril 1995

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
— bassin secondaire

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Crête, pente sèche, dune
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe par bandes avec réserves ..... cbs
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dcd
Coupe de jardinage ..... cj
Jardinage par tiges ou à pied ..... tej
Coupe de conversion cv
Plantation en dégagement ..... pd
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... es
Ensemencement naturel ..... en
Récolte dans les arbres boisés (détritus libres) ..... ed

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (aucune essence compagnie prédominante) ..... R (R)
— — (sapin et/ou épinette blanche) ..... R (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge) ..... R (EE)
— — (sapin et/ou pin blanc) ..... R (SB)
— — (pin rouge) ..... R (PR)
— — (pin gris) ..... R (PG)
— — (thuya/cèdre) ..... R (C)
— — (pruche) ..... R (PRU)
— — (mélèze) ..... R (MEL)

Pessière (épinette noire et/ou l'épin.rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse) ..... P (E)
— — (aucune essence compagnie prédominante) ..... P (E)
— — (thuya/cèdre) ..... P (C)
— — (mélèze) ..... P (MEL)
— — (pruche) ..... P (PRU)
— — (épinette noire et/ou pin rouge) ..... P (ER)
— — (pin blanc) ..... P (PB)
— — (pin gris) ..... P (PG)
— — (épinette noire) ..... P (EN)
— — (plantation d'épinette blanche) ..... P (EB)
— — (plantation d'épinette noire) ..... P (EN)
— — (plantation d'épinette rouge) ..... P (ER)

Sapinière (le sapin et/ou l'épin. blanc occupant plus de 75% de la portion résineuse) ..... S (S)
— — (aucune essence compagnie prédominante) ..... S (S)
— — (thuya/cèdre) ..... S (C)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge) ..... S (EN)
— — (épinette noire) ..... S (EN)
— — (pin blanc) ..... S (PB)
— — (pin gris) ..... S (PG)
— — (pin rouge) ..... S (PR)
— — (mélèze) ..... S (MEL)
— — (plantation de sapin baumier) ..... SCB (S)

Pinède à pin blanc (le pin blanc occupant plus de 75% de la portion résineuse) ..... PB (PB)
— — — — (aucune essence compagnie prédominante) ..... PB (PB)
— — — — avec thuya/cèdre) ..... PB (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PB (EN)
— — — — avec mélèze ..... PB (MEL)
— — — — avec pin gris ..... PB (PG)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PB (S)
— — — — (plantation) ..... PB (P)

Pinède à pin rouge (le pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse) ..... PR (PR)
— — — — (aucune essence compagnie prédominante) ..... PR (PR)
— — — — avec thuya/cèdre) ..... PR (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (EN)
— — — — avec mélèze ..... PR (MEL)
— — — — avec pin gris ..... PR (PG)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PR (PB)
— — — — avec pruche ..... PR (PRU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PR (S)
— — — — (plantation) ..... PR (P)
— — — — Plantation de pin sylvestre ..... PS (P)

Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (C)
— — (aucune essence compagnie prédominante) ..... C (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (EN)
— — (mélèze) ..... C (MEL)
— — (pin blanc et/ou pin rouge) ..... C (PB)
— — (pin rouge) ..... C (PR)
— — (pin gris) ..... C (PG)
— — (pruche) ..... C (PRU)
— — (sapin et/ou épinette blanche) ..... C (S)
— — (plantation de thuya) ..... CTHU (P)

Pruchaie (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pu (PU)
— — (aucune essence compagnie prédominante) ..... Pu (PU)
— — (thuya/cèdre) ..... Pu (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pu (EN)
— — (mélèze) ..... Pu (MEL)
— — (pin blanc et/ou pin rouge) ..... Pu (PB)
— — (pin rouge) ..... Pu (PR)
— — (pin gris) ..... Pu (PG)
— — (sapin et/ou épinette blanche) ..... Pu (S)
— — (plantation) ..... PU (P)

Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Me (MEL)
— — (aucune essence compagnie prédominante) ..... Me (MEL)
— — (thuya/cèdre) ..... Me (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge ..... Me (EN)
— — (pin blanc et/ou pin rouge) ..... Me (PB)
— — (pin gris) ..... Me (PG)
— — (pruche) ..... Me (PRU)
— — (sapin et/ou épinette blanche) ..... Me (S)
— — (plantation de mélèze européen) ..... Mel (E)
— — (plantation de mélèze japonais) ..... Mel (J)
— — (plantation de mélèze laricin) ..... Mel (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris ..... FI (PG)
— — — — avec pin blanc ..... FI (PB)
— — — — avec pin rouge ..... FI (PR)
— — — — avec résineux ..... FI (R)
— — — — avec pruche ..... FI (PRU)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... FI (EN)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin ..... BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... BB (EN)
— — — — avec pin blanc ..... BB (PB)
— — — — avec pin rouge ..... BB (PR)
— — — — avec résineux ..... BB (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec sapin ..... BJ (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... BJ (EN)
— — — — avec résineux ..... BJ (R)
Peuplier avec sapin ..... Pe (S)
— — — avec pin gris ..... Pe (PG)
— — — avec pin blanc ..... Pe (PB)
— — — avec pin rouge ..... Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge ..... Pe (EN)
— — — avec résineux ..... Pe (R)
Cédrière rouge résineux ..... Cedr (R)
Cédrière résineuse ..... Er (R)
— — avec sapin ..... Er (S)
— — avec pin gris ..... Er (PG)
Mélangés à sapin tolérants ..... M (S)
— — sur station humide ..... MFR (S)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— d'essences intolérantes ..... F
— — d'essences tolérantes ..... F
— — (plantation) ..... F
Bouleau à bouleaux blancs ..... Bb
— — à bouleaux jaunes ..... Bj
Peuplier ..... Pe
Cédrière rouge ..... Cedr
Cédrière ..... Er
— à bouleaux blancs ..... Er (B)
— à bouleaux jaunes ..... Er (BJ)
— à peupliers ..... Er (P)
— à feuillus d'essences intolérantes ..... Er (F)
— à feuillus d'essences tolérantes ..... Er (FT)
Plantation d'érable à sucre ..... Ers (s)
— — de bouleau jaune ..... Bej (P)
— — de peuplier ..... Pe (P)
— — de peuplier hybride ..... Peh (P)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sc
Dénudé et semi-dénudé humide ..... h
Dunes ..... d

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en dégradation ..... cd
Coupe partielle en dégrainage ..... cg
Coupe partielle plus épidémie légère ..... cpe
Chablis partiel ..... chp
Épidémie légère ..... e
Brûlis partiel ..... br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ch
Épidémie sévère ..... e
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-40	80-30 "	30-80 "
50 "	41-60	80-50 "	50-80 "
70 "	61-80	90-50 "	50-90 "
90 "	81-100	100-50 "	50-100 "
120 "	101 et plus	100-70 "	70-100 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Je (jeune irrégulière) — Peuplements de haut, intérmédiaire, majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Vieux irrégulière — Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Peuplements dominants de haut, intérmédiaire, majorité des tiges entre 30 et 90 ans.
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	minus
Modérée	31 à 50 %	+
Forte	51 à 70 %	++
Abrupte	71 % et plus	+++

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux pédiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	2m	17m	10m	7m	4m	
	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'ING. FOR. LE GROUPE DATAGÉ (1987) — SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'ING. FOR. — SIGNATURE

EXEMPLES D'DOSIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 C2 F0 H 10 — S : station; E : exploitation; C : classe de pente; C : classe d'âge; F : classe de densité; H : classe de hauteur; 10 : classe de hauteur; E : classe de densité; C : groupement d'essences; 1 : classe de pente; 3 : classe d'âge; 0 : classe de densité; 10 : classe de hauteur; E : classe de densité; 1 : type de couvert

R C3 cr E0 101

COMPOSANTES TERRITORIALES

S 81-2*
Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

000 11 04
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

30202*
Bassin hydrographique
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée

83900
Municipalité
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

4247*
Parcelle

3L*
Région écologique

Municipalité régionale de comté M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1982
Carte forestière — Année de publication : 1983
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-M-2	31-M-1	31-N-4
S.E.	S.O.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-L-15	31-L-16	31-K-13
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-L-10	31-L-9	31-K-12

31 L/16 S.E.

UC 81